



COMMISSION NATIONALE HUMANISME CULTURE FRANCOPHONIE
District Multiple 103 FRANCE

32^{ème} CONCOURS D'ELOQUENCE 2019-2020
ENGAGEMENT AU CONCOURS D'ELOQUENCE

LIONS CLUB PARRAINANT LE CANDIDAT

DISTRICT :

Je soussigné,

Demeurant,

Adresse e-mail

Téléphone portable :

Accepte librement de participer au Concours d'Éloquence 2020 de Districts du Lions Clubs International, et accepte, après en avoir pris connaissance, toutes les conditions du règlement du Concours National ainsi que les particularités du Concours de District indiquées ci-dessous.

THEME « L'Ignorance mène à la peur, la peur mène à la haine, et la haine mène à la violence »
de AVERROES (1126 – 1198)

Durée : 8 minutes mini - 10 minutes maxi.

Récompense de District : 1er Prix : 400€. - 2ème Prix : 300€. - 3ème Prix : 200€.

Le lauréat(e) participera au Concours National lors de la Convention Nationale du District Multiple 103 France du Lions Clubs

International à Marseille les 22 et 23 Mai 2020, sous réserve de l'autorisation des parents ou de toute personne détentrice de l'autorité parentale pour les participants mineurs suivant l'imprimé joint.

Récompense Nationale : 1er Prix : 1000€. - 2ème Prix : 600€. - 3ème Prix : 300€

Les frais de déplacement seront à la charge des districts.

Le District Multiple 103 France prendra en charge les frais d'hébergement et de repas pour les lauréats participant à la finale nationale du jeudi 21 mai 2020 au soir (dîner inclus) au vendredi 22 Mai 2020 à midi (déjeuner inclus). Pour les finalistes la prise en charge est assurée jusqu'au samedi matin 23 mai (petit déjeuner inclus). Le lauréat est pris en charge jusqu'au samedi 23 déjeuner inclus.

Le candidat (ou la candidate) pourra être accompagné(e) d'un membre de sa famille. Les frais, transport, hébergement de l'accompagnant seront à la charge de ce dernier, il ne pourra prétendre à aucun défraiement.

Pendant toute la durée de sa présence à la Convention organisatrice du concours, le participant s'engage à respecter les règles imposées (notamment horaires et choix des sorties) par les organisateurs, tant en ce qui concerne la participation au concours que durant les périodes de temps libre. Si le candidat se désolidarise du groupe et quitte l'enceinte du concours sans être accompagné d'un adulte, le Lions Club décline toute responsabilité.

Si je suis lauréat du District, j'accepte :

- de me présenter et dire mon texte au Congrès de Printemps du District.

- de participer au Concours National lors de la Convention Nationale du District Multiple 103 France du Lions Clubs International les

22 et 23 Mai 2020 à Marseille. Les chèques des lauréats des districts ne seront transmis qu'après la participation à la Convention Nationale.

En cas de refus de ma part, et ce par écrit, je reconnais perdre tous mes droits au Prix du District du Lions Clubs International qui pourra donc être attribué à un autre candidat. Le Prix étant la propriété du District du Lions Clubs International, il pourra alors être remis à un autre candidat et ceci à la discrétion du Gouverneur.

Date et Signature du candidat(e) :

Signature des parents (pour candidat mineur)